

CRÉER VOTRE ENTREPRISE

Valentine TÉZIER, créatrice
de LAPLACE TO BE à Arcueil

Pour financer la création
de votre entreprise,
**FAITES CONFIANCE
À FRANCE ACTIVE**

et son conseiller France Active,
Adam EL OUAJIDI

Financé par


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

Est-ce que tout le monde peut créer son entreprise ?

Même jeune, même sans emploi, même issu des zones rurales et quartiers prioritaires, même éloigné des réseaux professionnels ?

Oui, avec le Pacte Création France Active.

Pour sécuriser votre parcours de nouvel entrepreneur ou entrepreneuse, France Active vous accompagne pas à pas, pour lancer et développer votre entreprise.

GRÂCE AU PACTE CRÉATION :

www.franceactive.org/pactecreation



Soyez bien conseillé

Les conseillers en création d'entreprise de France Active vous aident à challenger votre projet, à évaluer vos besoins de financement et à trouver les ressources nécessaires.



Obtenez des financements solidaires et sécurisés

France Active garantit vos prêts et vous propose des solutions de financement solidaires, pour que vous puissiez avancer en toute sérénité.



Bénéficiez d'une prime à la création d'entreprise

Si vous avez entre 18 et 30 ans, vous bénéficiez d'une prime de 1000 euros* pour vous soutenir dans la création de votre entreprise.

* Sous réserve des conditions d'éligibilité



Faites partie d'un réseau solidaire

Les 35 associations locales de France Active vous accompagnent au plus près de vos besoins et du futur environnement de votre entreprise. Vous ferez partie d'un réseau d'entrepreneurs actifs et solidaires qui partageront avec vous leur expérience.



FRANCE ACTIVE

Les entrepreneurs engagés



Cofinancé par
l'Union
européenne